



Responsabilite vendeur sur panne automobile

Par **geoandjo**, le **09/01/2018** à **15:43**

bonjour, rnun soucis avec une auto rnachetee a un particulier, rnle moteur semble **cassé apres rupture de la courroie** de distribution, rn'l'auto est une occasion de 1999rnrn rnNB:l'achat date du 10/2016, rnla panne est arrivée le 01/2017rnsoit **apres 13 mois 1/2 d'usage de la voiture** rn rnrnsi la courroie de distribution est en cause rnet s'agissant d'une piece d'usure, rnquestion le vendeur de l'auto est il encore responsable, et de quoi? rnrnmerci de vos conseils

Par **morobar**, le **09/01/2018** à **16:52**

Bjr,rnJe soupçonne une erreur sur les dates compte du délai indiqué de survenance de la panne.rnLa courroie de distribution se change régulièrement.rnSauf si le vendeur a attesté d'un changement récent, vous n'aurez aucun recours à son endroit.rnC'est un défaut d'entretien dont vous assumerez seul la responsabilité.rnPour un véhicule Diesel, la panne est rédhibitoire.rnPour un véhicule à essence, il doit être possible de rectifier la culasse et changer l'ensemble distribution pompe à eau joint.